



# HONORAIRES D'AGENCE

Montants TTC (TVA de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

**Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur.**

TRANSACTION BIEN A USAGE D'HABITATION (TTC)			LOCATION			
5 000€	Pour les prix de vente :	< 50 000€	Honoraires d'état des lieux	3€/m <sup>2</sup> habitable	Bailleur et locataire	
7%		50 001€ - 100 000€	Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du contrat	8€/m <sup>2</sup> habitable		
6%		100 001€ - 200 000€			Honoraires d'entremise et de négociation	50€
5,5%		200 001€ - 350 000€	Honoraires de gestion	8.5%		
5%		350 000€ - 500 000€				
4,5%		500 000€ et plus				
8%		Terrains				

**ESTIMATIONS OFFERTES**

**Aucun honoraires et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.**

Barème valable à compter du 23/10/2019 et du mandat n° 164.

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

**ORPI ROCH'IMMOBILIER – 78, rue de Silence 74800 – La Roche sur Foron**

SARL / 2000€ / RCS Annecy B 820 008 274 / Carte professionnelle n°CPI74012012016000013514 délivrée par la CCI de la Haute-Savoie

Garantie Financière accordée en gestion immobilière – Montant garanti G : 120 000€

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

**ORPI ROCH'IMMOBILIER – 78, rue de Silence 74800 – La Roche sur Foron**

SARL / 2000€ / RCS Annecy B 820 008 274 / Carte professionnelle n°CPI74012012016000013514 délivrée par la CCI de la Haute-Savoie

Garantie Financière accordée en gestion immobilière – Montant garanti G : 120 000€